

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél.: 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE DICONNE

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 071-217101757-20240405-2024D015-DE

S²LOW

REUNION DU
05/04/2024

Date de convocation :

19/03/2024

Date d'affichage :

08/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 5 du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Le Maire,

Etaient présents : COULON Robert, COLAS Daniel, DUFOUR Maryse, POCOBELLO Christiane, Marion SAVOY, BRISET Sylvianne, JULLIEN Jean-Marc, MAURY Thomas, Roger BERGERAS

Etaient représentés :

Etaient excusés :

A été nommé secrétaire de séances : M. Roger BERGERAS

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents ou représentés : 9

Absents : 0

Délibération
2024-15

OBJET : Création et aménagement du terrain multisports

Monsieur le Maire,

Rappelle au conseil municipal la délibération no 2023-3 du 17 février 2023 ainsi que la délibération no 2023-10 du 7 avril 2023 concernant la création et l'aménagement d'un terrain multisports ;

- ✚ le devis de l'entreprise AGORESPACE S.A.S, située 334 rue Bernard Bordier, 60150 Longueil-Annel est retenu parmi d'autres.
Le montant du devis est de 61.366 € HT correspondant à l'aménagement du terrain
- ✚ Le devis de l'entreprise BOIVIN TP de Pierre de Bresse est également retenu pour un montant de 28.350 € HT concernant le terrassement et plateforme.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve cette décision et
charge Monsieur le Maire,
De signer les documents s'y rapportant,

Fait à Diconne, le 5 avril 2024

Le Maire,
Robert COULON

